



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Pas-de-Robespierre-a-Paris>

Comment s'écrit l'Histoire

Pas de Robespierre à Paris !

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2011 - N° 1124 - octobre 2011 -

Date de mise en ligne : vendredi 2 mars 2012

Date de parution : octobre 2011

Description :

Alexis Corbière constate que le Conseil de Paris connaît mal l'histoire de la révolution.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Lors de la session des 20 et 21 juin du Conseil Municipal de Paris, le conseiller du 12ème arrondissement, Alexis Corbière (Parti de gauche) a déposé le voeu que soit accordé le nom de Robespierre à une rue ou une place de la ville. Ce voeu a été repoussé à une forte majorité. Il n'y aura donc toujours pas de rue ou de place Robespierre à Paris, alors qu'il y en a pourtant eu une, à la Libération, là où est actuellement la Place du marché Saint Honoré, mais une majorité conservatrice revint sur la décision en 1950.

Alexis Corbière raconte [1] comment s'est déroulée la séance du Conseil de Paris : « Hormis les dix élus qui siègent à mes côtés, groupe communiste et élus du Parti de Gauche, présidé par mon ami Ian Brossat, un seul socialiste, l'Adjoint au Maire chargé de la culture, Christophe Girard, et deux élus Europe-Ecologie-Les Verts, René Dutrey et Yves Contassot, ont voté pour. Tous les autres ont voté contre, ou ont déserté la séance ».

Corbière s'attendait évidemment à un vote hostile de la droite car, explique-t-il « cette famille politique-là n'aime pas la réalité de l'histoire de la France [...] et déteste viscéralement celui qui s'indignait par ses mots : "Peuple, on te trahit, reprends l'exercice de ta souveraineté !" ». La radicalité de la Révolution Française hante encore la droite française. [...] Aux yeux de ces gens là, mon voeu est une foutaise et Maximilien Robespierre un tyran et une brute assoiffée de sang. Triste époque. L'idéologie contre-révolutionnaire, regorgeant de mensonges, calomnies et affirmations révisionnistes, a fait son oeuvre ».

Il est, par contre, totalement « sidéré » par le vote quasi unanime des élus socialistes contre son voeu : « J'observe même que pas un seul de mes amis de "la gauche du PS, proche de Hamon et de Emmanuelli", comme on dit, n'ont eu l'énergie de voter mon voeu (et de rester en séance pour cela). Le pire d'entre eux a été Jean-Pierre Caffet, président du groupe socialiste du Conseil (également sénateur et désormais soutien actif de François Hollande), qui s'est radicalement opposé avec brutalité et avec des arguments « assez indigents ». Ceux avancés par Bertrand Delanoé sont « plus raffinés, mais contraires à la réalité historique puisqu'il attribue à Robespierre l'initiative de "la loi des suspects" du 17 septembre 1793, alors qu'elle est due à Jean-Jacques Régis de Cambacérès, qui, lui, a droit à une rue dans le 8e arrondissement de Paris. (Le Maire le sait-il ?). Mais, il faut dire que Cambacérès a participé aussi au coup d'État de Thermidor, fait exécuter "l'incorruptible" et rallié par la suite Napoléon Bonaparte. Faut-il donc trahir la Révolution pour avoir le nom d'une rue à Paris ? ».

Dans un article du Monde [2], Alexis Corbière explique quel fut en fait le rôle de Robespierre dans ce qu'il est convenu d'appeler la "Grande Terreur". Comme le montrent des travaux récents, « Robespierre n'était pas au sein du Comité de salut public le personnage "assoiffé de sang" qu'un vulgaire révisionnisme historique a dépeint par la suite. [...] Il n'était qu'un des membres d'une instance collégiale, le Comité de salut public, élue et réélue chaque mois au sein de la Convention ». N'oublions pas que la brutalité, la violence de l'époque n'étaient que « la continuation et peu de chose comparées à celles exercées pendant des siècles par les rois de France qui cautionnaient massacres et tortures ». Et souvenons-nous qu'en 1871 Adolphe Thiers fit exécuter 23.000 (vingt trois mille) personnes à Paris en une seule semaine. « Et, malgré cela, il existe une rue Thiers dans le 16ème arrondissement de Paris ». (Et dans bien d'autres communes de France, au Vésinet par exemple).

<span class='spip_document_1012 spip_documents spip_documents_left' style='float:left; width:165px;'

Ce rejet du voeu de Corbière est d'autant plus choquant que Robespierre est le plus connu des révolutionnaires français. Et pour cause : c'est lui qui, pour la première fois, utilisa la devise "Liberté, Égalité, Fraternité" dans son discours en décembre 1790 sur l'Organisation des gardes nationales, devise devenue depuis celle de toute la nation. C'est lui qui fut le premier défenseur du suffrage universel et de la souveraineté populaire, lui aussi qui intervint avec force pour l'abolition de l'esclavage et la fin de la colonisation. C'est encore lui qui défendit la liberté de la presse et demanda vainement l'abolition de la peine de mort [3]. Il fut le premier à exiger que l'on accorde la pleine citoyenneté aux juifs et aux comédiens. C'est dans un de ses derniers discours de 1794, qu'il fut le premier à parler de droit à l'existence, car, très en avance sur son temps, il pensait que la société devait garantir à tous ses membres, comme premier droit, celui d'exister matériellement et socialement.

Il n'est donc pas surprenant que Maximilien Robespierre passionne encore les Français comme en témoigne l'annonce récente d'une vente aux enchères publiques d'une partie de ses archives et de documents inédits, annonce qui a suscité une profonde émotion chez de nombreux concitoyens qui ne souhaitent pas voir ce précieux patrimoine national dispersé et abandonné à des intérêts privés.

La souscription lancée par la Société des études robespiéristes et l'Institut d'histoire de la révolution française a recueilli en quelques jours plus de 120.000 euros. Même l'État est intervenu pour défendre ces précieux documents en faisant valoir son droit de préemption, manifestant ainsi l'intérêt de la Nation toute entière pour ces documents et l'action politique de celui qu'on appelait de son vivant "l'incorruptible".

De quelle terreur souffrent donc les élus parisiens ? Sinon celle de la crainte de voir mettre en oeuvre cet appel de Maximilien Robespierre : « L'homme est né pour le bonheur et la liberté et partout il est esclave et malheureux ! La société a pour but la conservation de ses droits et la perfection de son être ; et partout la société le dégrade et l'opprime ! Le temps est arrivé de la rappeler à ses véritables destinées ». (10 mai 1793)



Inscription sur le fronton de la mairie de Troyes :

unité indivisibilité
de la république
liberté, égalité
fraternité, ou la mort

[1] Blog d'Alexis Corbière, <http://www.alexis-corbiere.com/>

[2] Le Monde, 28/06/2011.

[3] Il fallut attendre encore deux siècles....